

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Attijari Bank
Siège Social : 24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

Attijari Bank publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 25 mai 2017. Ces états sont accompagnés du rapport des Commissaires aux Comptes Mr Ahmed BELAIFA et Mr Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF.

BILAN CONSOLIDE

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016
(UNITE : en milliers de Dinars)

	Note	31/12/2016	31/12/2015
Actifs			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	361 928	464 050
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	627 678	548 447
Créances sur la clientèle	3	4 954 103	4 264 371
Portefeuille-titres commercial	4	513 883	432 192
Portefeuille d'investissement	5	531 711	441 969
Titres mis en équivalence	6	2 262	1 869
Valeurs immobilisées	7	163 595	162 476
Goodwill		928	1 013
Autres actifs	8	278 898	222 220
Impôt différé Actif	9	1 336	1 374
Total Actifs		7 436 322	6 539 981
Passifs			
Banque Centrale et CCP	10	527 325	400 147
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	11	55 621	56 082
Dépôts et avoirs de la clientèle	12	5 469 433	4 883 308
Emprunts et ressources spéciales	13	451 552	406 019
Autres passifs	14	400 138	307 273
Total Passifs		6 904 069	6 052 829
Total Intérêts Minoritaires		30 138	30 081
Capitaux propres			
Capital		198 741	198 741
Réserves		156 468	148 526
Autres capitaux propres		3 646	3 646
Résultats reportés		38 567	10 583
Résultat de l'exercice		104 693	95 575
Total Capitaux propres	15	502 115	457 071
Total Passifs, Intérêts minoritaires et Capitaux propres		7 436 322	6 539 981

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016

(UNITE : en milliers de Dinars)

	Note	31/12/2016	31/12/2015
Passifs éventuels	16		
Cautions, avals et autres garanties données		293 054	277 748
Crédits documentaires		199 936	228 017
Actifs donnés en garantie (*)		527 000	400 000
Total Passifs éventuels		1 019 990	905 765
Engagements donnés	17		
Engagements de financement donnés		232 286	214 124
Engagements sur titres		38	38
Total Engagements donnés		232 324	214 162
Engagements reçus	18		
Engagements de financement reçus		2 639 314	2 240 164
Total Engagements reçus		2 639 314	2 240 164

(*) Chiffres de l'exercice 2015 retraités pour les besoins de la comparabilité.

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
PERIODE DU 01 JANVIER 2016 AU 31 DECEMBRE 2016
(UNITE : en milliers de Dinars)

	Note	2016	2015
Produits d'exploitation bancaire			
Intérêts et revenus assimilés (*)	19	344 115	316 672
Commissions (en produits) (*)	20	97 891	81 716
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières (*)	21	59 774	46 304
Revenus du portefeuille d'investissement	22	26 957	25 539
Total Produits d'exploitation bancaire		528 737	470 231
Charges d'exploitation bancaire			
Intérêts courus et charges assimilées (*)	23	(189 234)	(170 288)
Commissions encourues (*)		(3 731)	(3 012)
Total Charges d'exploitation bancaire		(192 965)	(173 300)
Produits des autres activités	24	52 875	47 426
Charges des autres activités	25	(44 457)	(42 941)
Produit net bancaire		344 190	301 416
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	26	505	19 293
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		(341)	290
Autres produits d'exploitation	27	8 220	6 999
Frais de personnel	28	(118 512)	(108 316)
Charges générales d'exploitation	29	(40 543)	(37 234)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(15 691)	(16 672)
Résultat d'exploitation		177 828	165 776
Quote-part dans les résultats des Sociétés mises en équivalence		391	60
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		(4 835)	(17 790)
Impôt sur les bénéfices		(52 219)	(49 503)
Résultat des activités ordinaires		121 165	98 543
Part de résultat revenant aux minoritaires		(2 816)	(2 968)
Résultat net consolidé de la période du Groupe		118 349	95 575
Effet des modifications comptables part Groupe		-	-
Solde en gain/ perte provenant des autres éléments extraordinaires	30	(13 656)	-
Résultat après modifications comptables du Groupe		104 693	95 575

(*) Chiffres de l'exercice 2015 retraités pour les besoins de la comparabilité

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
PERIODE DU 01 JANVIER 2016 AU 31 DECEMBRE 2016
(UNITE : en milliers de Dinars)

	Note	2016	2015
Flux d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		460 532	410 292
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(184 161)	(168 718)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(1 454)	(12 426)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(682 744)	(273 474)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		582 791	379 218
Titres de placement		(61 541)	(130 516)
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(154 571)	(134 600)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		53 169	(1 686)
Impôt sur les bénéfices		(68 603)	(47 634)
Total Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation		(56 582)	20 456
Flux d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		24 784	26 867
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(87 038)	4 520
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(16 836)	(10 945)
Total Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement		(79 090)	20 442
Flux de financement			
Emission d'emprunts		105 256	146 779
Remboursement d'emprunts		(58 169)	(49 548)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(3 201)	(6 073)
Dividendes et autres distributions		(59 817)	(62 330)
Total Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement		(15 931)	28 828
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(151 603)	69 726
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		532 275	462 549
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	31	380 672	532 275

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2016

A- NOTES SUR LES BASES RETENUES POUR L'ELABORATION ET LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1 - Principes comptables d'évaluation et de présentation des états financiers consolidés

1.1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe Attijari Bank sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Il s'agit, entre autres, de :

- la norme comptable générale (NCT 1);
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25);
- les normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38); et
- les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

Les états financiers consolidés sont préparés en respect de la convention du coût historique et libellés en milliers de Dinars Tunisiens.

1.2. Périmètre, méthodes et règles de consolidation

1.2.1. Périmètre

Le périmètre de consolidation du groupe Attijari Bank comprend :

- la société mère : Attijari Bank;
- les filiales : les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif ; et
- les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable.

Le périmètre de consolidation des états financiers consolidés a été déterminé conformément aux dispositions des normes NC 35 à NC37 et aux dispositions du code des sociétés commerciales régissant les groupes des sociétés.

1.2.2. Méthodes de consolidation

1.2.2.1. Sociétés consolidées par intégration globale

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte:

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- soit des statuts ou d'un contrat ;
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que la banque détienne directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

La consolidation par intégration globale implique la substitution du coût d'acquisition des titres des filiales par l'ensemble des éléments d'actifs et de passifs de celles-ci tout en présentant la part des minoritaires dans les capitaux propres et le résultat (intérêts minoritaires) de ces filiales.

1.2.2.2. Sociétés mises en équivalence

Les sociétés sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue, de la participation au processus d'élaboration des politiques, de l'existence de transactions significatives entre le groupe et l'entreprise détenue, de l'échange de personnel dirigeant, de fourniture d'informations techniques essentielles. L'influence notable sur les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose, directement ou indirectement, par le biais de filiales, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

1.2.3. Règles de consolidation

1.2.3.1. Coût d'acquisition des titres, goodwill et écart d'évaluation

1.2.3.1.1. Coût d'acquisition des titres

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur exclusion faite des frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition sont inclus dans le coût.

1.2.3.1.2. Écart de première consolidation

L'écart de première consolidation correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé en écart d'évaluation et goodwill.

(a) Écart d'évaluation

L'écart d'évaluation correspond aux différences entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

(b) Goodwill

Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis. Il est comptabilisé en tant qu'actif et amorti linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Le goodwill négatif correspond à l'excédent de la part dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis sur le coût d'acquisition. Le Goodwill négatif est amorti en partie ou en totalité sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou sur la durée résiduelle moyenne d'amortissement des actifs non monétaires amortissables identifiables acquis. Le reliquat, s'il y en a, est comptabilisé immédiatement en résultat.

1.2.3.2. Opérations réciproques et opérations internes

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou d'une mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale.

2- Autres principes comptables d'évaluation et de présentation

2.1. Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée. Toutefois, la partie non encore débloquée figure parmi les engagements hors bilan.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

2.2. Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actif dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Taux de provision

Le taux de provisionnement retenu par Attijari Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

Classe de risque	Taux de provision
Actifs incertains (Classe 2)	20%
Actifs préoccupants (Classe 3)	50%
Actifs compromis (Classe 4 et contentieux)	100%

Les provisions collectives

Conformément à la circulaire aux banques BCT N° 91 -24 du 17 Décembre 1991 modifiée par la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la banque a constitué au titre de l'année 2015 des provisions à caractère général dites « provisions collectives » sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1).

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 02 mars 2012. Cette méthodologie prévoit :

- Le calcul d'un taux de migration moyen par secteur d'activité qui correspond aux risques additionnels de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 de l'année N-1. Les risques additionnels étant calculés à partir des aggravations annuelles de classe (engagement 0 et 1 de l'année N-1 devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année N).
- Le calcul d'un facteur scalaire par secteur d'activité qui correspond au rapport entre le taux des encours impayés et consolidation dans les engagements 0 et 1 de 2015 avec celui de 2014. Ce facteur scalaire a été ramené à 1 chaque fois où la formule prévue par la méthode référentielle donne un résultat inférieur.
- L'application des taux de provision minimum prévue par la méthodologie BCT pour chaque secteur d'activité :

Secteur d'activité	Taux de provisionnement minimum en %
Agriculture	20
Industries manufacturières	25
Autres industries	25
BTP	20
Tourisme	20
Promotion immobilière	15
Autres services	25
Commerce	25
Habitat	10
Consommation	20

Les dotations aux provisions complémentaires comptabilisées en 2016 à ce titre s'élèvent à 7 207 KDT amenant le total des provisions collectives à 24 176 KDT.

Les provisions additionnelles

Selon les dispositions de la circulaire BCT 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4.

N : année d'arrêt des comptes.

M : année de la dernière migration vers la classe 4.

L'application de cette circulaire fait dégager un complément de provision de 60 019 KDT au 31/12/2015 et une reprise additionnelle nette de 3 845 KDT au titre de l'exercice 2016.

2.3. Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par le groupe sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

A la date d'arrêt, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat.
- Titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres. La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Titres d'investissement : Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la juste valeur calculée en retenant la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

2.4. Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- Matériel informatique	15%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%
- Logiciels	33%
- Global bancaire	14.3%

Le siège social de la société mère (Attijari Bank) est amorti selon l'approche par composants qui consiste à amortir séparément chacun des éléments constitutifs importants selon un taux d'amortissement approprié, ainsi le nouveau siège est amorti comme suit :

- Gros œuvre	2%
- Installation fixe	5%
- Aménagement	7%

2.5. Inter-siège

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « Autres actifs » ou « Autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

2.6. Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

2.7. Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques des fonds pour la valeur nominale.

2.8. Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers fait l'objet de régularisation.

2.9. Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes épargne sont positionnés trimestriellement à la clôture de l'exercice.

2.10. Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2016 sont déduits du résultat.

2.11. Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016. Les charges courues et non échues sont

intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2016 sont rajoutées au résultat.

2.12. Présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés et publiés par la banque au titre de l'année 2016, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle N°21 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2015 que celles relatives à l'année 2016.

2.13. Changement de présentation

En application des dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n°11 relative aux modifications comptables, ce changement de présentation a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2015 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparabilité de la façon suivante :

- Les actifs donnés en garantie n'ont pas été présentés en 2015 au niveau des états financiers parmi les passifs éventuels :

	31/12/2015 Publié	31/12/2015 Retraité
Passifs éventuels		
Actifs donnés en garantie	0	400 000

- Les pertes et les gains de change sur opérations monétiques sont reclassés des postes Commissions en produits et Commissions encourues vers le poste Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières tel que décrit ci-dessous.

- La charge relative au report couru sur les opérations de Swap de change est reclassée du poste Intérêts et revenus assimilés vers le poste Intérêts encourus et charges assimilées tel que décrit ci-dessous :

	2015 Publié	Reclassement	2015 Retraité
Produits d'exploitation bancaire			
PR1- Intérêts et revenus assimilés	308 164	8 508	316 672
PR2- Commissions (en produits)	81 741	(25)	81 716
PR3- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	47 202	(898)	46 304
PR4- Revenus du portefeuille d'investissement	25 539	0	25 539
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	462 646	7 585	470 231
Charges d'exploitation bancaire			
CH1- Intérêts encourus et charges assimilées	(161 780)	(8 508)	(170 288)
CH2- Commissions encourues	(3 935)	923	(3 012)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	(165 715)	(7 585)	(173 300)
Produits des autres activités	47 426	0	47 426
Charges des autres activités	(42 941)	0	(42 941)
Produit net bancaire	301 416	0	301 416

B- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du groupe Attijari Bank se présente comme suit :

Société	Pays de résidence	31/12/2016			31/12/2015		
		Pourc. De contrôle	Pourc. d'intérêt	Méthode conso	Pourc. De contrôle	Pourc. d'intérêt	Méthode conso
Attijari Bank	Tunisie	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Attijari Leasing	Tunisie	62,02%	62,02%	IG	62,02%	62,02%	IG
Attijari Assurance	Tunisie	55,00%	55,00%	IG	55,00%	55,00%	IG
Attijari Intermédiation	Tunisie	99,99%	99,99%	IG	99,99%	99,99%	IG
Attijari Recouvrement	Tunisie	99,91%	99,91%	IG	99,91%	99,91%	IG
Attijari Sicar	Tunisie	71,73%	71,48%	IG	70,23%	69,98%	IG
Attijari Gestion	Tunisie	99,88%	99,88%	IG	99,92%	99,91%	IG
Attijari Immobilière	Tunisie	99,98%	99,98%	IG	99,98%	99,98%	IG
Générale Tunisienne d'informatique	Tunisie	66,25%	61,37%	IG	66,25%	61,37%	IG
Attijari Placements Sicav	Tunisie	94,39%	94,39%	IG	90,20%	90,20%	IG
Attijari Valeurs Sicav	Tunisie	46,89%	46,89%	IG	65,84%	65,84%	IG
Attijari Finance	Tunisie	24,94%	24,94%	ME	24,94%	24,94%	ME
Générale Immobilière du SUD	Tunisie	29,90%	29,90%	ME	29,90%	29,90%	ME
Attijari Obligataire Sicav	Tunisie	0,03%	0,03%	ME	0,03%	0,03%	ME

IG : Intégration Globale
ME : Mise en équivalence

Certaines sociétés répondant aux conditions de consolidation ont été exclues du périmètre de consolidation en raison de l'absence du contrôle. Il s'agit des sociétés suivantes qui sont en cours de liquidation:

Société	Valeur au 31/12/2016	% d'intérêt	Provision comptabilisée
STIM	73 500	49%	73 500
AMEL SICAF	475 000	35,85%	475 000
STAR IMMOBILIERE	100 000	20%	100 000
BATAM IMMOBILIERE	32 700	21,80%	32 700

Une assemblée générale extraordinaire a été tenue le 27 Février 2017 décidant la dissolution d'Attijari Valeurs SICAV et d'Attijari Placements SICAV en application de l'article 3 du code des organismes de placement collectif. Vu que cette décision aura un impact sur l'exercice 2017, ces deux entités demeurent intégrées dans le périmètre de consolidation au 31/12/2016.

C- NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1/ NOTES SUR LE BILAN

1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2016 un solde de 361 928 KDT contre 464 050 KDT au 31 décembre 2015, soit une diminution de 102 122 KDT.

<u>DESIGNATION</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Caisse Dinars	52 332	52 221
Caisse Devises	4 833	4 912
Avoirs auprès des transporteurs de fonds	4 802	3 563
Banque Centrale comptes ordinaires	272 273	328 267
Placements auprès de la banque centrale	27 469	75 154
Créances rattachées	6	3
Centres de chèques postaux et TGT	287	4
Provisions sur caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(74)	(74)
Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	361 928	464 050

NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2016 un solde de 627 678 KDT contre 548 447 KDT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 79 231 KDT.

<u>DESIGNATION</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Créances sur banques non résidentes	513 128	504 360
Créances sur les banques résidentes	88 146	19 854
Créances sur les établissements financiers	25 500	24 046
Créances rattachées sur établissements bancaires et financiers	904	187
Total Créances sur les établissements bancaires et financiers	627 678	548 447

NOTE 3 : Créances sur la clientèle

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2016 un solde de 4 954 103 KDT contre 4 264 371 KDT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 689 732 KDT.

<u>DESIGNATION</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Comptes débiteurs de la clientèle	184 003	193 769
Créances rattachées	7 727	8 488
Total comptes débiteurs	191 730	202 257
Crédits court terme	1 124 224	944 867
- dont Financements en devises	356 509	305 825
- dont Crédits court terme en dinars	767 715	639 042
Crédits moyen et long terme	3 526 963	3 027 315

Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	33 128	32 173
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	96 737	92 278
Impayés	70 775	65 266
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	581 864	579 071
Provisions pour créances douteuses	(621 439)	(613 231)
Agios réservés	(78 466)	(79 574)
Créances rattachées	22 365	7 733
Total des autres concours à la clientèle	4 756 151	4 055 898
Crédits sur ressources spéciales	6 222	6 216
Total Créances sur la clientèle	4 954 103	4 264 371

NOTE 4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2016 un solde de 513 883 KDT contre 432 192 KDT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 81 691 KDT.

DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015
Bons de trésor	467 018	374 403
Autres placements	33 959	34 085
Provisions sur titres de placement	(4 882)	(1 881)
Créances rattachées	17 788	25 585
Total Portefeuille-titres commercial	513 883	432 192

Le montant des provisions sur les titres de placement accuse un solde de 4 882 KDT qui est composé de provisions sur les Bons de trésor placement pour une valeur de 1 515 KDT ainsi que des provisions sur les autres titres de placement pour 3 367 KDT.

NOTE 5 : Portefeuille d'investissement

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2016 un solde de 531 711 KDT contre 441 969 KDT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 89 742 KDT.

DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015
<i>Titres d'investissement</i>		
Obligations	29 430	27 999
BTA Investissement	450 740	366 911
Créances rattachées	17 736	14 512
Provisions sur BTA Investissement	(98)	0
Total des titres d'investissement	497 808	409 422
<i>Titres de participation</i>		
Titres de participation libérés	49 865	47 489
Provisions pour dépréciation titres	(15 425)	(15 353)
Titres de portage	0	600
Créances rattachées	(537)	(189)
Total des titres de participation	33 903	32 547
Total Portefeuille d'investissement	531 711	441 969

NOTE 6 : Titres mis en équivalence

Le poste « Titres mis en équivalence » comprend la quote-part d'Attijari Bank dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 2 262 KDT au 31 décembre 2016. Ce poste se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015
GENERALE IMMOBILIERE DU SUD	2 224	1 839
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	32	28
ATTIJARI FINANCE	6	2
Total Titres mis en équivalence	2 262	1 869

NOTE 7 : Valeurs immobilisées

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2016 un solde de 163 595 KDT contre 162 476 KDT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 1 119 KDT.

DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015
Constructions	87 863	93 058
Immobilisation en cours	29 082	21 234
Agencements, Aménagements et Installations	16 570	14 941
Terrains	14 631	14 655
Logiciels de base	4 297	8 400
Matériel Informatique	7 027	5 875
Matériel & Mobilier	3 665	3 910
Matériel Roulant	1 413	1 330
Provisions pour dépréciation d'immobilisations	(953)	(927)
Total Valeurs immobilisées	163 595	162 476

Les variations des immobilisations corporelles et incorporelles en KDT se présentent comme suit :

DESIGNATION	Valeur brute au 31/12/2015	Acquisition	Cession / Régularisation	Valeur brute au 31/12/2016	Amort. et Prov au 31/12/15	Dotation	Régularisation	Amort. et Prov au 31/12/16	Reclassements	Valeur nette au 31/12/2016
Immobilisation incorporelle	48 154	1 027	0	49 181	(39 754)	(4 443)	0	(44 197)	(687)	4 297
Logiciels informatiques	48 154	1 027	0	49 181	(39 754)	(4 443)	0	(44 197)	(687)	4 297
Immobilisation corporelle	258 318	16 577	(963)	273 933	(104 242)	(11 248)	710	(114 780)	145	159 298
Terrains	14 655	0	(24)	14 631	0	0	0	0		14 631
Constructions	121 329	2 163	(44)	123 448	(28 271)	(4 033)	(43)	(32 348)	(3 237)	87 863
Agencement aménagement installation	48 273	1 694	(27)	49 940	(33 332)	(3 543)	0	(36 875)	3 505	16 570
Matériel et mobilier	13 690	703	0	14 393	(9 780)	(786)	0	(10 566)	(162)	3 665
Matériel informatique	36 401	2 447	(166)	38 682	(30 526)	(2 418)	158	(32 786)	1 131	7 027
Matériel roulant	2 667	548	(626)	2 589	(1 337)	(434)	595	(1 176)		1 413
Autres immobilisations corporelles	21 303	9 022	(75)	30 250	(996)	(34)	0	(1 030)	(1 092)	28 129
Total valeurs immobilisées	306 472	17 604	(963)	323 113	(143 997)	(15 691)	710	(158 978)	(542)	163 595

NOTE 8 : Autres actifs

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2016 un solde de 278 898 KDT contre 222 220 KDT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 56 678 KDT.

DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015
Crédits directs et avances au personnel	204 049	170 179
Débit à régulariser et divers	39 166	32 449
Prêts sur fonds social	8 467	7 653
Créances prises en charge par l'Etat	5 339	6 662
Etat, impôts et taxes	6 738	3 971
Charges payées ou comptabilisées d'avance	8 469	6 296
Débiteurs divers	8 371	5 054
Dépôts et cautionnements	2 453	2 190
Provisions sur autres actifs	(4 154)	(12 234)
Total Autres actifs	278 898	222 220

NOTE 9: Actif d'impôt différé:

Les actifs d'impôts différés s'élèvent à 1 336 KDT au 31 décembre 2016 contre 1 374 KDT au 31 décembre 2015, dont l'impact provient principalement de la fiscalité différée dû sur le stock de provisions constituées par les sociétés du groupe et non déduites fiscalement.

1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

NOTE 10 : Banque centrale et CCP :

Le poste Banque centrale et CCP passif accuse au 31 décembre 2016 un solde de 527 325 KDT contre un solde de 400 147 KDT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 127 178 KDT.

NOTE 11 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2016 un solde de 55 621 KDT contre 56 082 KDT au 31 décembre 2015, soit une diminution de 461 KDT.

DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015
Banques résidentes	50 051	41 008
Banques non résidentes	5 142	11 635
Etablissements financiers	406	3 418
Dettes rattachées	22	21
Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	55 621	56 082

NOTE 12 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2016 un solde de 5 469 433 KDT contre 4 883 308 KDT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 586 125 KDT.

DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015
Dépôts à vue	2 335 560	1 948 077
Comptes d'épargne	1 823 171	1 684 632
Bons de caisse	557 762	499 601
Comptes à terme	328 153	328 273
Autres produits financiers	112 264	81 366
Certificats de dépôts	96 500	154 500
Autres sommes dues à la clientèle	204 607	178 778
Dettes rattachées	11 416	8 081
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	5 469 433	4 883 308

NOTE 13 : Emprunts et ressources spéciales

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2016 un solde de 451 552 KDT contre 406 019 KDT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 45 533 KDT.

DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015
Emprunts obligataires	269 743	222 656
Autres Fonds empruntés	149 507	152 244
Ressources spéciales	22 201	22 665
Dettes rattachées	10 101	8 454
Total Emprunts et ressources spéciales	451 552	406 019

NOTE 14 : Autres passifs

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2016 un solde de 400 138 KDT contre 307 273 KDT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 92 865 KDT.

DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015
Créditeurs divers	70 168	36 127
Charges à payer	54 139	48 414
Crédit à régulariser et divers	67 777	83 748
Exigibles après encaissement	26 280	27 546
Impôts et taxes	33 276	11 341
Provisions pour risques et charges	148 498	100 097
Total Autres passifs	400 138	307 273

NOTE 15 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2016 à 198 741 KDT composé de 39 748 290 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité. Les contributions de chaque société faisant partie du périmètre de consolidation dans les capitaux propres du groupe se présentent comme suit au 31/12/2016 :

Tableau de bouclage des capitaux propres au 31/12/2016

		OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT 2015	DIVIDENDES VERSERS	DIVIDENDES RECUS	V° FONDS SOCIAL	V° POURCENTAGE D'INTERET	RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION	MOD COMPATBLE	RÉSULTAT	CLÔTURE
ATTIJARI BANK	Capital Social	198 741	-	-	-	-	-	-	-	-	198 741
	Réserves	157 614	89 969	(59 622)	4 510	127	-	-	-	-	192 598
	Résultat	89 969	(89 969)	-	-	-	-	-	-	101 884	101 884
ATTIJARI LEASING	Réserves	10 155	3 228	(1 845)	-	(44)	-	-	-	-	11 494
	Résultat	3 228	(3 228)	-	-	-	-	-	-	3 127	3 127
ATTIJARI RECouvreMENT	Réserves	139	1 590	(1 548)	-	-	-	(33)	-	-	148
	Résultat	1 590	(1 590)	-	-	-	-	-	-	551	551
ATTIJARI SICAR	Réserves	(1 925)	568	(572)	55	-	8	-	-	-	(1 866)
	Résultat	568	(568)	-	-	-	-	-	-	212	212
ATTIJARI INTERMEDIATION	Réserves	898	391	(390)	74	(27)	-	-	-	-	946
	Résultat	391	(391)	-	-	-	-	-	-	(1 267)	(1 267)
ATTIJARI PLACEMENT SICAV	Réserves	196	49	(49)	19	-	(174)	-	-	-	41
	Résultat	49	(49)	-	-	-	-	-	-	(14)	(14)
ATTIJARI VALEUR SICAV	Réserves	(565)	24	(25)	8	-	(123)	-	-	-	(681)
	Résultat	24	(24)	-	-	-	-	-	-	1	1
ATTIJARI ASSURANCE	Réserves	(1 384)	768	-	-	-	-	-	-	-	(616)
	Résultat	768	(768)	-	-	-	-	-	-	838	838
ATTIJARI GESTION	Réserves	326	(37)	-	19	-	-	-	-	-	308
	Résultat	(37)	37	-	-	-	-	-	-	(73)	(73)
ATTIJARI IMMOBILIERE	Réserves	(3 570)	(1 117)	-	-	-	-	-	-	-	(4 687)
	Résultat	(1 117)	1 117	-	-	-	-	-	-	(1 089)	(1 089)
GENERALE TUNISIENNE D'INFORMATIQUE	Réserves	237	83	(25)	-	6	-	-	-	-	301
	Résultat	83	(83)	-	-	-	-	-	-	133	133
GIS	Réserves	885	56	-	-	-	-	-	-	-	941
	Résultat	56	(56)	-	-	-	-	-	-	385	385
ATTIJARI FINANCE	Réserves	(252)	2	-	-	(1)	-	-	-	-	(251)
	Résultat	2	(2)	-	-	-	-	-	-	4	4
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	Réserves	0	1	(1)	-	-	4	-	-	-	4
	Résultat	1	(1)	-	-	-	-	-	-	1	1
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	Capital Social	198 741	-	-	-	-	-	-	-	-	198 741
	Réserves	162 754	95 575	(64 077)	4 685	61	(285)	(33)	0	-	198 680
	Résultat	95 575	(95 575)	-	-	-	-	-	-	104 693	104 693

La détermination du résultat par action :

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 est de 2,634 dinars contre 2,405 dinars au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

DESIGNATION	2016	2015
Résultat net du groupe avant modifications comptables	104 693	95 575
Capital social - nombre de titres	39 748 290	39 748 290
Résultat par action de base (en DT)	2,634	2,405

Le résultat de base par action doit être calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 16 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 31 décembre 2016 un solde de 293 054 KDT contre 277 748 KDT au 31 décembre 2015. Les crédits documentaires s'élèvent à 199 936 KDT au 31 décembre 2016 contre 228 017 KDT au 31 décembre 2015.

Les actifs donnés en garantie s'élèvent à 527 000 au 31 décembre 2016 contre 400 000 KDT au 31 décembre 2015.

DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015
Cautions, avals et autres garanties données	293 054	277 748
Crédits documentaires	199 936	228 017
Actifs donnés en garantie (*)	527 000	400 000
Passifs éventuels	1 019 990	905 765

(*) Les chiffres de l'exercice 2015 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

NOTE 17 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de 232 324 KDT au 31 décembre 2016 contre 214 162 KDT au 31 décembre 2015 soit une augmentation de 18 162 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015
Engagements de financement donnés	232 286	214 124
Engagements sur titres	38	38
Engagements donnés	232 324	214 162

NOTE 18 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues des banques et de la clientèle.

Ces engagements représentent un solde de 2 639 314 KDT au 31 décembre 2016 contre 2 240 164 KDT au 31 décembre 2015.

3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

* LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :

Le total du poste produit d'exploitation bancaire est passé de 470 231 KDT au 31 décembre 2015 (montant retraité) à 528 737 KDT au 31 décembre 2016 enregistrant ainsi une augmentation de 58 506 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés ;
- Commissions en produits ;
- Gains nets sur portefeuille titres commercial et opérations financières;
- Revenus du portefeuille titres d'investissement.

NOTE 19 : Intérêts et revenus assimilés

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2016 un solde de 344 115 KDT contre 316 672 KDT au 31 décembre 2015 (montant retraité), soit une augmentation de 27 443 KDT.

DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015
<i>Opérations avec les établissements bancaires</i>		
Placements sur le marché monétaire et auprès des correspondants étrangers	4 584	2 492
Total opérations avec les établissements bancaires	4 584	2 492
<i>Opérations avec la clientèle</i>		
Portefeuille crédit	296 273	271 928
* <i>Court terme</i>	49 001	45 654
- Financement devises	6 724	5 049
- Court terme Dinar	42 277	40 605
* <i>Moyen & long terme</i>	247 272	226 274
Comptes courants débiteurs	17 516	17 746
Crédits sur ressources extérieures	243	322
Intérêts perçus sur créances immobil.dout.oulitg.	3 804	3 511
Total opérations avec la clientèle	317 836	293 507
<i>Autres intérêts et revenus assimilés</i>		
Commissions de compte	1 514	1 230
Avals, cautions et acceptations bancaires	4 374	3 432
Report/Déport sur change à terme (*)	15 807	16 011
Total autres intérêts et revenus assimilés	21 695	20 673
Total Intérêts et revenus assimilés	344 115	316 672

(*) La colonne comparative 2015 a été retraitée pour les besoins de la comparabilité.

NOTE 20 : Commissions (en produit)

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2016 un solde de 97 891 KDT contre 81 716 KDT au 31 décembre 2015 (montant retraité), soit une augmentation de 16 175 KDT.

DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015
Commissions sur gestion de compte et autres services financiers	35 644	32 834
Commissions sur moyens de paiement (*)	22 156	19 145
Commissions sur opérations de crédits	27 262	16 910
Commission sur opérations internationales	9 588	8 510
Commissions sur autres opérations bancaires (*)	3 241	4 317
Total Commissions	97 891	81 716

(*) La colonne comparative 2015 a été retraitée pour les besoins de la comparabilité.

NOTE 21 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2016 un solde de 59 774 KDT contre 46 304 KDT au 31 décembre 2015 (montant retraité), soit une augmentation de 13 470 KDT.

DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015
Gain net sur opérations de change (*)	31 902	24 514
Gain net sur titres de placement et transaction	28 096	21 892
Dotation aux Provisions sur titres de placement	(224)	(102)
Total Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	59 774	46 304

(*) La colonne comparative 2015 a été retraitée pour les besoins de la comparabilité.

NOTE 22 : Revenus du portefeuille d'investissement

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2016 un solde de 26 957 KDT contre 25 539 KDT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 1 418 KDT.

DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015
Revenus sur titres d'investissement	24 521	22 969
Intérêts sur obligations	1 602	1 597
Dividendes	789	911
Autres revenus	45	62
Total Revenus du portefeuille d'investissement	26 957	25 539

*** LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

NOTE 23 : Intérêts encourus et charges assimilées

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2016 un solde de 189 234 KDT contre 170 288 KDT au 31 décembre 2015 (montant retraité), soit une augmentation de 18 946 KDT.

DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015
Opérations avec les établissements bancaires		
Emprunts sur le marché monétaire et auprès des correspondants étrangers	1 020	1 078
Total Opérations avec les établissements bancaires	1 020	1 078
Opérations avec la clientèle		

Dépôts à vue	15 186	12 767
Comptes d'épargne	59 699	55 792
Bons de caisse	28 143	25 617
Comptes à terme	20 425	21 416
Certificats de dépôts	5 995	10 300
Total Opérations avec la clientèle	129 448	125 892
Emprunts et ressources spéciales		
Charge sur emprunts extérieurs.	253	367
Charge sur emprunts obligataires.	17 058	11 600
Total Emprunts et ressources spéciales	17 311	11 967
Autres intérêts et charges		
Appel d'offres	24 154	11 055
Report/déport sur swap de change (*)	5 257	8 508
Autres intérêts et charges assimilées	12 044	11 788
Total Autres intérêts et charges	41 455	31 351
Total Intérêts courus et charges assimilées	189 234	170 288

(*) La colonne comparative 2015 a été retraitée pour les besoins de la comparabilité.

NOTE 24 : Produits des autres activités

Cette rubrique accuse au 31/12/2016 un solde de 52 875 KDT contre un solde de 47 426 KDT au 31/12/2015, soit une augmentation de 5 449 KDT. Elle correspond aux primes d'assurance vie.

NOTE 25 : Charges des autres activités

Cette rubrique accuse au 31/12/2016 un solde de 44 457 KDT contre un solde de 42 941 KDT au 31/12/2015, soit une augmentation de 1 516 KDT.

DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015
Dotations aux provisions techniques d'assurance vie	42 382	39 602
Dotations aux autres provisions techniques	2 075	3 338
Total	44 457	42 941

NOTE 26: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à 505 KDT contre 19 293 KDT au 31 décembre 2015, soit une variation de 18 788 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015
D° aux provisions sur créances douteuses	26 320	23 411
Reprise de provision sur créances douteuses	(18 511)	(22 957)
D° aux provisions pour risques et charges	5 646	2 188
Reprise de provision pour risques et charges	(14 968)	(24 984)
Pertes nettes sur cession et radiation des créances	1 008	3 049
Total	(505)	(19 293)

NOTE 27: Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à 8 220 KDT contre 6 999 KDT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 1 221 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015
Intérêts sur crédits au personnel	7 291	6 583
Revenus immobiliers	380	343
Autres produits d'exploitation	549	73
Total Autres produits d'exploitation	8 220	6 999

NOTE 28 : Frais de personnel

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2016 un solde de 118 512 KDT contre 108 316 KDT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 10 196 KDT.

DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015
Rémunérations du personnel	89 058	81 286
Charges sociales	20 019	18 528
Autres charges liées au personnel	9 435	8 502
Total Frais de personnel	118 512	108 316

NOTE 29 : Charges générales d'exploitation

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2016 un solde de 40 543 KDT contre 37 234 KDT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 3 309 KDT.

DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015
Loyers et services extérieurs	19 738	17 332
Frais postaux téléphone et lignes spécialisés	6 951	6 851
Annonces et insertions publicitaires	2 470	1 903
Fournitures de bureaux	683	716
Missions réceptions	1 265	1 076
Frais du conseil et d'assemblée	648	696
Dons et cotisations	548	480
Documentation centrale	362	371
Transport et déplacement	163	179
Frais d'actes et contentieux	159	94
Impôts et taxes	1 543	1 381
Autres	6 013	6 155
Total charges générales d'exploitation	40 543	37 234

NOTE 30 : Solde en gain / perte provenant des autres éléments extraordinaires :

Cette rubrique enregistre la contribution conjoncturelle exceptionnelle au profit du budget de l'Etat.

DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015
Contribution conjoncturelle	(13 656)	0
Total solde en gain / perte provenant des autres éléments extraordinaires	(13 656)	0

4/ NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

NOTE 31 : Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique est essentiellement composée par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du Centre des Chèques Postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 380 672 KDT au 31 décembre 2016 contre 532 275 KDT au 31 décembre 2015. Ils se détaillent comme suit:

DESIGNATION	2016	2015
Liquidités et équivalents de liquidités actif	963 271	988 336
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	361 997	464 121
Liquidité et équivalent de liquidité sur les banques	601 274	524 215
Liquidités et équivalents de liquidités passif	582 599	456 061
Banque centrale	527 000	400 000
Liquidité et équivalent de liquidité sur les établissements financiers	55 599	56 061
Liquidités et équivalents de liquidités	380 672	532 275

Note 32 : Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers consolidés :

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration du 14/02/2017. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

A ce titre, aucun événement postérieur au 31/12/2016 qui nécessite une note ou une modification des comptes n'est parvenu.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Mesdames, messieurs les Actionnaires
D'ATTIJARI BANK

En date du 20 Avril 2017, nous avons émis une opinion sans réserve sur les états financiers d'Attijari Bank pour l'exercice clos au 31 décembre 2016, tels qu'arrêtés par le conseil d'administration réuni le 14 Février 2017. Lesdits états financiers font apparaître un total bilan de 7 441 802 KDT et un bénéfice net de 107 844 KDT.

La Banque Centrale de Tunisie a invité la banque, par lettre en date du 09 mai 2017, à sursoir à la comptabilisation d'une reprise des provisions sur l'une de ses relations. Attijari Bank a décidé de modifier ses états financiers pour répondre à la demande de la BCT. Ces états financiers modifiés présentent un total bilan de 7 436 322 KDT et un bénéfice net de 104 693 KDT. Cette modification n'aura pas d'impact sur notre opinion d'audit.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe Attijari Bank, comprenant le bilan consolidé arrêté au 31 Décembre 2016, ainsi que l'état des engagements hors bilan consolidé, l'état de

résultat consolidé, l'état de flux de trésorerie consolidé et des notes consolidées contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la banque est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe Attijari Bank, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la banque au 31 Décembre 2016, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2016.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers consolidés. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeurs susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés telle que exprimée ci-dessus.

Tunis, le 11 Mai 2017

Les Commissaires aux Comptes

ECC MAZARS

**Les Commissaires aux Comptes associés
M.T.B.F**

Mohamed Ali ELOUANI CHERIF

Ahmed BELAIFA